

défordre, le Commandant livrera le 22. aux Troupes du Roi la porte blanche communiquant à l'ouvrage à couronne, réservant la Porte intérieure pour empêcher toute communication entre les Soldats.

*Accordé relativement à la réponse précédente. De plus la Barriere intérieure de ladite Porte sera aussi remise, & le Commandant fera faire avec des Mardiers une communication de ladite Porte à l'ouvrage à couronne.*

3. La Garnison sera conduite à l'Armée Impériale, étant hors d'état de faire un plus long chemin, à cause du grand nombre de malades & de blessés. Ceux d'entre ces derniers qui se trouvent hors d'état de pouvoit marcher ou être transportés sur des voitures, resteront dans l'Hôpital de la Place avec leur Médecin, Chirurgien, Garçons-Apoticaires, Conducteurs & Gardes, jusqu'à parfaite guérison, pendant lequel tems ils seront entretenus des Magazins de ladite Place: & lorsqu'ils seront en santé on leur accordera des Passeports & escortes suffisantes pour être sûrement conduits au lieu qui leur sera assigné.

*Accordé comme s'ensuit; sçavoir, que les malades & blessés qui ne pourront suivre la Garnison, seront conduits à Spire, où ils pourront demeurer jusqu'à ce qu'on ait envoyé des bateaux pour les transporter. Il leur sera aussi permis de tirer des Magazins le pain & la farine nécessaire pour leur subsistance pendant huit jours, à compter dequis la sortie de la Garnison.*

4. On accordera à la Garnison huit pieces de Canon, sçavoir, 4. de 24. liv. de bale & quatre de 12. avec deux Mortiers, le tout monté sur leurs affûts, boulets & poudre nécessaire pour 6. coups, & les chevaux pour le transport de ladite Artillerie.

*Accordé*